**COMPTE RENDU DE LA REUNION DU BUREAU  
du 28 JANVIER 2014**

Présents :

Président : Pierre PAGAN

Trésorier : Thierry ROUGET

Secrétaire : Alain LANNELONGUE

Membre : Viviane LANNELONGUE

Objet : Préparation après-midi country du 22 mars.

MANIFESTATION HUISMES :

La recette du bal est de 776.00€ à consolider avec les factures de la SACEM et de la SPRE

REMPLACEMENT DE COCO

Christèle de Ligré remplacera Coco pour 5 cours. Pierrot lui réglera ses émoluments de la main à la main au prix de 15 €. L’USEAB n’aura pas l’information. Ce sont les plus anciennes qui assurent le cours sur la base de répétitions des chorées déjà apprises

SUCRE-SALE

Le prochain sucré-salé aura lieu le mercredi 19 à la petite salle de Beaumont. Décision prise pour ne pas désavantager les cours du jeudi. On permutera une fois sur deux le mercredi puis une fois sur deux le jeudi

FORMATION COUNTRY COCO

Coco va participer à une formation. Le bureau, à sa demande, engagera une dépense de 100€ pour participer aux frais de cette formation

Organisation du bal du 22 mars

Une erreur sur la date annoncée. 15 mars or la salle est réservée pour le 22mars

Pour permettre à Coco de faire le prospectus pour le bal, débat concernant le prix d’entrée, le repas que l’on va servir, etc.…

Le prix d’entrée a été fixé à 11€ pour les extérieurs, 9€ pour les adhérents.

Avec 11€ ou 9€, on aura droit à :

* Un apéritif (VRP)
* Une fouée
* 1 crêpe
* Une boisson

Le vestiaire sera libre. Il occupe plusieurs personnes pour un rapport insignifiant

SACEM

La SACEM est informée de la tenue d’un bal country à Beaumont. C’est la secrétaire de l’uSEab qui a fait la déclaration.

SONO

Thierry doit récupérer la sono à la centrale.

ACHATS :

Alain n’est pas disponible à cette période de l’année ; suivant l’évolution de son absence, il pourra peut-être aider à cette manifestation.

Thierry s’occuperont des courses, en principe samedi matin. On se servira du Rex des autres années pour faire les acquisitions.

Le secrétaire Le Président

Alain Lannelongue Pierre Pagan